



Section européenne Espagnole

Lycée Bellepierre

1. Qu'est-ce que la Section Européenne espagnole ?

- Des cours utilisant l'espagnol dans une Discipline Non Linguistique (DNL).
- Des cours qui portent sur l'Histoire, la Géographie & la culture des pays hispanophones.

2. Pourquoi suivre cette option ?

- Approfondir sa maîtrise d'une langue parlée par plus de 470 millions de personnes à travers le monde.
- Obtenir sur son diplôme du Baccalauréat la mention « Section européenne espagnole » et ainsi :
 - * Obtenir le même niveau de langue en LV2 qu'en LV1 (B2)
 - * Se faciliter l'accès aux universités étrangères.
 - * Se faciliter l'accès aux classes préparatoires aux grandes écoles ou encore aux Instituts de Sciences Politiques.

3. La Section Européenne espagnole au lycée Bellepierre ce sont :

- Deux heures d'immersion en Espagnol lors des cours de DNL
- L'analyse et la projection d'au moins un film espagnol chaque année.
- La possibilité de pouvoir participer à un voyage en Espagne durant sa scolarité (en 1^{ère} ou Terminale)

